

# Petites informations

---

## Une nouvelle rouille du maïs.

En 1949, une nouvelle rouille du maïs a fait son apparition en Afrique occidentale et s'est propagée rapidement depuis le Sénégal jusqu'en Nigérie.

Cette maladie a provoqué des dégâts importants en Côte d'Ivoire, au Dahomey et en Nigérie. A la Côte de l'Or, la récolte a été réduite de moitié.

Au début, l'épidémie avait été attribuée à une virulence brusquement accrue sous l'effet d'une action combinée et exceptionnelle des facteurs climatiques, du *Puccinia sorghi* SCHW. (= *Puccinia maydis* BERENG.), champignon responsable de la rouille habituelle du maïs.

Les examens ultérieurs prouvèrent que l'on était en présence d'une autre espèce : *Puccinia polysora* UNDERW., connue en Amérique Centrale.

Cette maladie, entièrement nouvelle pour l'Afrique, ne semble pas avoir causé de dégâts très importants en Amérique. Elle est cependant susceptible, lorsque les conditions de milieu lui sont favorables, de réduire le rendement des emblavures dans de telles proportions qu'elle risque de compromettre le ravitaillement en vivres des régions atteintes.

L'affection provoquée par *P. polysora* est très grave. Lorsque l'attaque se manifeste au cours du premier tiers du cycle végétatif, la plante atteinte ne tarde pas à se dessécher rapidement. Quand l'attaque est plus tardive, les pieds de maïs végètent, jaunissent et se dessèchent soit entièrement, soit partiellement lorsque la nature du sol et les facteurs climatiques lui sont plus ou moins favorables. Cependant s'il parvient parfois à former un épi, celui-ci ne porte que quelques grains ratatinés.

Comme on le sait, les champignons du genre *Puccinia* produisent, sur les deux faces des feuilles, des pustules (ou sores) recouvertes assez longtemps par l'épiderme. Ces pustules éclatent ensuite et mettent en liberté des spores qui disséminent la maladie. Les spores sont, suivant leur nature, de couleur rouille foncée (urédospores) ou de couleur noire (téleutospores).

La virulence extraordinaire de la maladie lui assure une extension très rapide. Après s'être répandue dans tous les territoires de l'Ouest africain, situés entre le 5<sup>e</sup> et le 20<sup>e</sup> parallèle, cette rouille a fait son apparition en Oubanghi-Chari. Le Gouvernement de l'Afrique équatoriale française vient de signaler la présence de *Puccinia polysora* dans les champs de maïs de la région de Berberati à quelque 500 km de Libenge. Peut-être la maladie existe-t-elle déjà au Congo belge, sans qu'elle y ait été signalée. Il y a cependant peu d'espoir qu'on puisse éviter l'extension de *P. polysora* à nos territoires. *P. sorghi* est endémique sur le maïs au Congo belge, mais on n'a jamais observé de dégâts sérieux.

Il est donc très important de connaître les localisations et l'étendue des attaques de rouille au cours des prochaines campagnes de culture du maïs. Les observations devront être effectuées non seulement dans la Province de l'Equateur, dans le District de l'Ubangi en particulier, mais aussi dans tous les territoires de la Colonie afin d'y déceler la présence éventuelle de *Puccinia polysora*.

En vue de l'identification des parasites, les échantillons devront être expédiés au Laboratoire central de Phytopathologie et d'Entomologie de Yangambi.

En ce qui concerne la préparation des échantillons, il est recommandé de les sécher convenablement à une température ne dépassant jamais 40° (le mieux est de les sécher à l'ombre dans un courant d'air). Ils devront être emballés séparément dans une ou plusieurs feuilles de papier fort et porter une étiquette numérotée mentionnant la localité et la date de récolte (le numéro de l'étiquette sera répété dans la lettre d'accompagnement). Il est utile que le colis, unique pour tous les échantillons, porte le nom et l'adresse de l'expéditeur.

Ajoutons que l'importation, à partir des régions infestées par la rouille américaine, de grains de maïs qui peuvent porter à leur surface de nombreuses spores, doit être évitée à tout prix.

(Bulletin d'avertissement n° 4 de la Division de Phytopathologie et d'Entomologie de Yangambi.)

---